

ÉTAT CIVIL 2015

L'Etat Civil de la commune a évolué avec la disparition de Madame **Raymonde SERRES** et récemment de Monsieur **Bernard GARNIER**. Nous nous associons à la peine de leurs familles et les assurons de toute notre sympathie.

Naissances :



Le 28 mars 2015 **Victoria**, fille de Charlotte EYNAUD et de Jonathan LAMBERTE.
Le 04 août 2015 **Warren**, fils de Cindy ROBIN & Christophe MARTINEZ.

Nous saluons l'arrivée de nouveaux fouillousards :

- ⌘ Monsieur et Madame BARO qui ont repris la maison de la famille WINTRAUB,
- ⌘ Madame Christelle PARA et Monsieur Jean-Paul BELLET qui ont emménagé dans leur nouvelle maison à la sortie du village, en direction du col.
- ⌘ Monsieur et Madame ROBIN Jean-François qui ont racheté la maison de Monsieur GUIEU au Pré Bonnet.
- ⌘ Madame et Monsieur SUHAS Margaux et Cédric qui ont repris la location de la famille LUDWIG-LE DRIANT au cœur du village.

Nous leur souhaitons une belle installation et beaucoup de plaisir à partager la vie de notre village et de ses habitants.

Après 15 ans passés dans notre appartement communal, situé au-dessus de la Mairie, Michel VIDAL a décidé de quitter Fouillouse pour se rapprocher de sa famille du côté de Toulouse.

Gendarmerie de la Saulce : 04.92.54.20.05
Cabinet Médical de Tallard : 04.92.54.10.01
Maison médicale de garde Gap : 04.92.52.28.15
Centre hospitalier de Gap : 04.92.40.61.61
Pharmacie de Tallard : 04.92.54.12.92
Pharmacie de La Saulce : 04.92.54.12.25
Ambulances Alpine Tallard : 04.92.53.79.79
Infirmières : 04.92.54.17.97
Centre anti-poison de Marseille 04.91.72.25.25
Urgence Eau VEOLIA : 0811.900.700
Dépannage ERDF : 09 726 750 05
Trésor Public TALLARD : 04.92.54.10.49
Ecole St Exupéry : 04.92.54.10.71
Ecole St Agnès : 04.92. 54.00.74
Collège Marie Marvingt : 04.92.54.56.50

Numéros utiles



Déchetterie : « Les Piles »

04.92.54.27.29

Ouverture :

Lundi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h. (* 17h)

Mardi et jeudi de 14h à 18h. (* 17h)

(*): Fermeture à 17h
du 15 novembre au 15 mars !

La municipalité vous souhaite une
bonne et heureuse année



LE FOUILLOUSARD



Editorial du Maire

Nous avons conclu l'année 2014 par une note sombre et des perspectives inquiétantes pour la sérénité de notre pays. Nous avons massivement manifesté notre solidarité et notre indignation face aux événements tragiques qui avaient endeuillé Charly Hebdo.

Un an après, l'horreur est encore montée d'un cran. Ce n'est plus un symbole de notre liberté d'expression qui a été visé, cette fois, mais bien notre liberté tout simplement. Liberté de pouvoir se réunir pour profiter d'un spectacle, liberté de pouvoir partager un moment de convivialité autour d'un verre ou d'un repas, attablé à la terrasse d'une brasserie, liberté encore de pouvoir se rassembler pour assister à un événement sportif dans un stade. Liberté, Egalité, Fraternité, ce sont ces symboles de notre démocratie qui sont touchés à l'emporte-pièce, sans état d'âme, sans foi ni loi ou plutôt au nom de leur foi et de leurs lois dressées en dictature inconditionnelle.

En réponse à ces faits gravissimes, notre gouvernement, les gouvernements d'un monde libre ont déclaré l'état de guerre. Une situation que nos anciens n'auraient plus voulu connaître et un mot qui résonne encore et toujours douloureusement dans leurs esprits.

Nous sommes en guerre : une situation, qu'aucun d'entre nous n'aurait souhaité léguer à nos enfants. Et portant, c'est une guerre d'un nouveau genre, sournoise, sans frontières, sans limites, avec laquelle il va falloir vivre, sans se résigner à la combattre.

Je vous propose une pensée à la mémoire de tous ceux qui ont perdu la vie, à tous ceux qui ont été meurtris dans leurs chairs et dans leurs âmes, à leurs familles, au nom de notre liberté....

SOMMAIRE

| | |
|--------------------------------------|----------------|
| <i>Le mot du Maire</i> | <i>page 1</i> |
| <i>Dossiers instruits en 2015</i> | <i>page 3</i> |
| <i>Demandes de subventions</i> | <i>page 5</i> |
| <i>Travaux réalisés ou en cours</i> | <i>page 6</i> |
| <i>Projets et actions à venir</i> | <i>page 7</i> |
| <i>Vie communale</i> | <i>page 9</i> |
| <i>Des fouillousards à l'honneur</i> | <i>page 12</i> |
| <i>Vie associative</i> | <i>page 14</i> |
| <i>Page nature</i> | <i>page 15</i> |
| <i>Etat civil</i> | <i>page 16</i> |
| <i>Numéros utiles</i> | <i>page 16</i> |

Notre commune, elle aussi, n'est pas à l'abri d'une autre forme de désagréments qui perturbent notre quotidien : des vols ou tentatives, des dégradations, des incivilités ont jalonné l'année 2015. Rien de bien grave en regard de ce qui peut se passer dans d'autres communes et agglomérations, ou en regard des événements tragiques que je viens d'évoquer.

J'en appelle, néanmoins à votre vigilance et je vous demande d'avoir une attention bienveillante sur votre environnement pour préserver la quiétude de notre commune.

Il y a un an, je vous avais laissé entendre que 2015 serait une année riche en actions, et si toute notre programmation n'a pas encore vu son aboutissement, un grand nombre de dossiers et pas des moindres, se sont concrétisés.

L'année 2015 a été aussi ponctuée par 2 élections importantes qui ont modifié le paysage de notre département et de notre région. Elle est encore animée par un débat et des orientations, en cours d'actualité, sur les futures intercommunalités et leurs périmètres, pour être en phase avec la loi NOTRe. L'évolution de notre pays, de notre région, de notre département, doit nécessairement passer par des restructurations profondes pour être compétitifs dans une économie mondialisée. Encore faut-il nous donner le temps de les appréhender et les moyens de les mettre en place. Méditons sur cette pensée de Jean-Jacques Rousseau : " *Nul ne veut le bien public que quand il s'accorde avec le sien.*"

Je tiens à remercier l'équipe du Comité des loisirs, réactivée, et sa charmante et dévouée présidente Camille Tourres, pour toutes les animations qu'elle nous a concoctées tout au long de cette année et pour celles à venir dont je ne citerai que la 2^e édition de « La soupe aux Livres » qui est prévu le Vendredi 26 Février. Prenez date !!!

Je vous propose de partager une pensée chaleureuse pour tous ceux de Fouillouse ou de part le monde, qui sont accablés par la maladie, délaissés dans leur solitude ou encore démunis du minimum vital.

Serge AYACHE

La mairie de Fouillouse vous accueille

Le lundi de 10h à 13h
et de 16h à 19h.

Le jeudi de 10h à 13h
et de 15h à 17h.



Permanence du maire le lundi de 17h à 19h.

Tel : 04.92.54.14.23

Mail : mairie.fouillouse@orange.fr

UN PRINCE CHARMANT DANS NOS FOSSÉS...



Attention mesdames, un petit prince charmant se promène dans les fossés de Fouillouse. Malheureusement pour vous, et heureusement pour nous, vos maris, il se rencontre uniquement sous sa forme « batracienne » et ne mesure que 4 à 5 cm de long.

Ce petit prince est en réalité un crapaud, *Bombina variegata* de son nom latin, ou **Sonneur à ventre jaune** pour les intimes.

C'est une espèce très rare et très discrète, protégée en France et en Europe, classée comme VULNERABLE à la liste rouge des amphibiens de France. Ce petit crapaud tient donc le haut du pavé dans le patrimoine naturel de Fouillouse, qui est une des rares communes où cette espèce est présente dans les Hautes-Alpes.

Lorsqu'on l'observe du dessus, flottant dans un trait de charrue inondé ou dans un fossé, il est assez banal et peu visible. Par contre, son ventre zébré de noir et de jaune est très singulier.

Le Parc National des Ecrins, qui suit cette espèce, a établi une « crapothèque » où sont photographiés des ventres de sonneurs, chaque motif étant unique et individuel, tout comme nos empreintes digitales. Mais le plus surprenant est peut-être le regard amoureux qu'il jette à ceux qui réussissent à l'observer. Examinez attentivement la forme de ses pupilles...



Face ventrale

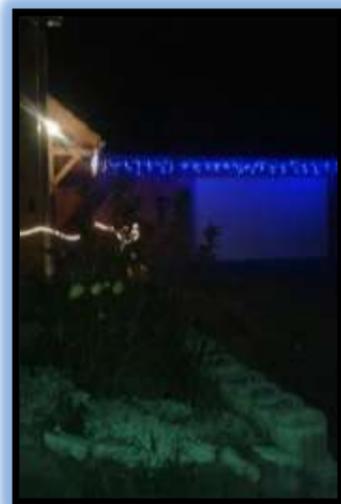
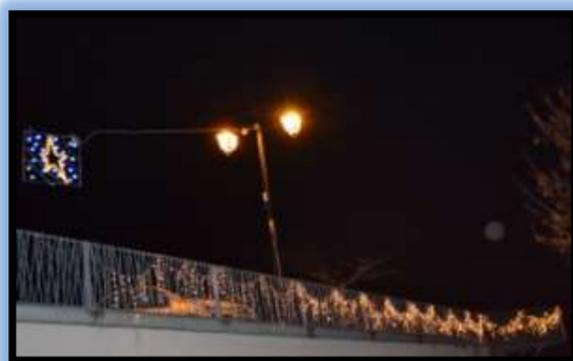
Détail de la pupille



Photos © Franck LE DRIANT

FOUILLOUSE EN LUMIÈRE...

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont égayé notre village, pendant cette période de Noël et du jour de l'an, en illuminant leur maison de guirlandes et sujets lumineux qui rendaient la montée du village de nuit vraiment festive.



LA VIE ASSOCIATIVE

GYMNASTIQUE



Malgré le petit nombre d'adhérents (7 personnes), l'association sportive de La Saulce a accepté de nous faire profiter cette année encore de notre cours de gymnastique hebdomadaire, le lundi de 18h45 à 19h45.

Même si l'année est bien entamée, ces cours sont toujours accessibles aux personnes qui le désirent.

Merci à notre professeur Cathy qui assure ces cours avec compétence dans la joie et la bonne humeur.



DOSSIERS INSTRUITS EN 2015

Votre Conseil Municipal s'est réuni 9 fois cette année et a voté 24 délibérations pour assurer la gestion de notre commune et permettre de mettre en œuvre les orientations et les décisions pour son avenir.

J'ai représenté notre commune à tous les Conseils Communautaires et aux conférences préparatoires des maires, et j'ai assisté et répondu à de très nombreuses invitations, réunions et manifestations tout au long de l'année.

La commission des finances s'est réunie 5 fois pour travailler sur le budget et suivre son évolution tout au long de l'année.

La commission voirie était présente aussi souvent que nécessaire sur le terrain pour s'assurer de l'état de nos routes et chemins, faire des propositions pour engager les travaux et suivre l'évolution des chantiers.

La commission de l'Administration générale a accompagné l'assistance de prévention dans l'évaluation des risques professionnels en regard de nos employés.

La commission sociale a été principalement sollicitée pour évoquer la situation de Mme Rollet et interpellé l'UDAF afin d'améliorer ses conditions de vie.

Elle s'est également investie avec les services du Département et avec l'appui de nos deux conseillers départementaux à propos du transport scolaire, qui concerne pour l'année scolaire 2015-2016, une trentaine d'enfants et d'adolescent répartis entre Tallard et Gap.

La commission urbanisme a été particulièrement sollicitée cette année avec la mise en place de la démarche PLU en remplacement de notre POS.

Après la phase d'initiation menée avec le CAUE, que je remercie encore pour la qualité humaine et professionnelle de leur accompagnement, nous avons choisi le bureau d'étude qui instruira cette démarche jusqu'à son terme. Le cabinet CHADO a été retenu pour l'instruction suite à l'appel d'offre et Terr'Aménagement pour le diagnostic agricole.

C'est un engagement particulièrement pointilleux et exigeant qui conditionnera l'urbanisation de notre commune pour l'avenir dans le respect des lois Grenelle et ALUR, en adéquation avec les directives et les recommandations du SCoT de l'aire gapençaise.

Une première réunion publique s'est déroulée au mois de septembre pour présenter le processus d'élaboration. L'ensemble des agriculteurs de la commune et les propriétaires fonciers extérieurs ont été sollicités par Terr'Aménagement pour entamer le diagnostic.

Depuis septembre, cinq réunions de travail ont été effectuées dont une avec les personnes publiques associées.

Je rappelle que l'ensemble du processus est consultable en Mairie, aux heures d'ouverture.

Les travaux du SCoT sont régulièrement suivis par M. Gérard Warin et je l'en remercie.

De nombreuses demandes de Permis de Construire, Déclarations Préalables de travaux ou encore de Certificats d'Urbanisme ont été enregistrées, traitées et concrétisées par quatre nouvelles constructions achevées ou en cours.

Un Procès Verbal d'infraction aux règles d'urbanisme a dû être dressé, malgré des entretiens et des avertissements répétés.



SERVITUDE D'UTILITÉ PUBLIQUE

Un autre dossier qui a mobilisé beaucoup d'énergie et de diplomatie trouve enfin son épilogue. Notre démarche de Servitude d'Utilité Publique, concernant la régularisation administrative de l'ensemble du réseau des canalisations d'assainissement collectif de la commune, réalisé en 2003, a été approuvée par Monsieur le Préfet des Hautes-Alpes par Arrêté en date du 20 Octobre 2015 suite à l'enquête publique et au rapport du commissaire enquêteur et après plus d'une année de démarches. Je rappelle que la commune avait été condamnée sur le fond, depuis 2011, suite au procès intenté par un propriétaire foncier et qu'une astreinte financière de 50 € par jour pouvait nous être appliquée, si rien n'était fait.

A défaut d'une autre possibilité technique, ce protocole devait donc être réalisé dans les meilleurs délais afin de ne pas pénaliser davantage les finances de la commune.

Il nous reste maintenant à conclure l'opération en procédant aux enregistrements auprès du service des hypothèques de cette servitude pour chaque parcelle concernée.

D'autres dossiers ont été instruits au cours de l'année :

- la mise en place d'un logiciel de dématérialisation Cosoluce et du programme ACTES afin de permettre la télétransmission avec la Préfecture et le Trésor Public de toutes les démarches et échanges de documents qu'ils soient comptables, administratifs ou d'état civil, validés avec une clé de signature électronique. Je remercie particulièrement Valérie, notre secrétaire de mairie, pour son implication, son investissement personnel et sa motivation à l'aboutissement de ce protocole, particulièrement complexe, démarche dans laquelle nous avons été un peu précurseurs.
- une demande d'Agenda d'Accessibilité Programmée qui a été acceptée par les services de l'Etat, dans le cadre de la mise aux normes d'accessibilité de nos bâtiments communaux, avec une dérogation spéciale pour l'église et le cimetière, ce qui a permis d'éviter d'engager des travaux disproportionnés et très coûteux.
- Suite aux très gros orages de cet été et notamment celui du 24 Juillet, nous avons monté un dossier de reconnaissance de l'Etat de Catastrophe Naturelle qui a été validé par l'Arrêté interministériel du 28 Octobre. Cela aurait dû permettre un traitement plus efficace des dossiers d'indemnisations présentés aux assureurs par les particuliers ayant été sinistrés ; ce qui n'a pas été le cas.



UN STREETARTIST A FOUILLOUSE



Une fresque magnifique de 22 mètres par 5 a été réalisée en juin 2015 sur les murs de la Gare du nord à Paris par le fouillousard Morgan JAUBERT. Elle a été faite en partenariat avec "Gare et Connexions" et "L'association QUAI 36". Le peintre n'en est pas à son premier dessin dans une gare puisque des loups au design identique étaient exposés à Toulouse il y a quelques années.

Mais faisons connaissance avec ce jeune artiste prometteur qui a bien voulu se dévoiler dans notre journal :

« Pioc, artiste urbano-champêtre.

Pioc, sous ce pseudonyme d'agent secret, se cache un chamane gapençais, pour qui l'univers est un tout indivisible: humains, animaux et plantes ne subsisteront qu'en parfaite symbiose.

Pioc est porte-parole du grand sache kiowa Lone Wolf, des prémonitions du Grand Esprit : « L'homme n'a pas tissé la toile de la vie, il n'est qu'un fil de tissu. Tout ce qu'il fait à la toile, il le fait à lui-même.»

Son totem, le loup. En voilà un qui a connu les fortunes les plus diverses, de Romulus à Perrault pour ne citer qu'eux ! Il en a vu de toutes les couleurs, et c'est en opposition au manchéon du tout noir ou tout blanc que la palette polychrome de Pioc s'empare des nuances de gris.

Habitué des longues traques photographiques, à l'affût derrière un bosquet, le nez à contre-vent, Pioc sait qu'un "loup y es-tu ?" ne suffira pas à faire apparaître le canidé. Patience et persévérance sont des qualités indispensables.

Il intègre un temps la meute des graffeurs lupins de la «Power Paint Connexion», les redoutables «p.p.c.». Total freestyle, hip hop et skating.

Montagnard, dans les frimas d'un matin automnal, Pioc est loup pour le sanglier. Une régulation nécessaire et... propice à de solides agapes avec quelques anciens autour d'un cuisseau boursoufflé par les griffures enflammées du brasier.



Apiculteur, il arpente les sentiers caillouteux des premiers contreforts alpins, en ami, médecin, partenaire attentionné de ces dames ouvrières, sentinelles de la qualité environnementale. Si Pioc prélève leur production royale, c'est en «artpiculteur» qu'il customisera la ruche. Pioc suit la route qu'il s'est lui-même choisie, sans compromis ni concession. «De tous vos repas. Je ne veux en aucune sorte. Et ne voudrais pas même à ce prix un trésor» balançait l'Ysengrin à la gueule du chien de La Fontaine.

Artiste, louvetot d'une mère créative, éprise de culture, il demeure fidèle au clan et à sa tradition.

En loup solitaire, il pose la patte Pioc, tout en variations graphiques, fresques murales, sculptures ou toiles de lin. Acrylique, marqueur, pochoir, collage, toute technique est la bienvenue, pourvu qu'elle soit compagne d'une œuvre fidèle à son imaginaire. » Morgan JAUBERT

Morgan JAUBERT a déjà exposé dans de nombreuses galeries en France et à l'étranger comme par exemple :

- Exposition "Ride The Wall", GENEVE (2014).
- Art Stage SINGAPOUR (Foire d'art contemporain 2014)
- Exposition "Dali Fait Le Mur", Espace DALI, PARIS (2015).
- Vente aux enchères Artcurial, Paris (2013, 2014 et 2015).

Il a fait également l'objet de nombreuses parutions :

- Parution dans le journal "Le Monde" du 3/03/2011, pour "Yellow Work Art".
- Parution dans "Money Week la vie financière", article: "tentez le pari de la relève française"(2011).
- parution dans "Art Gallery Connexion" de P.Bonan (2014).



Un grand bravo à ce jeune artiste, toute l'équipe municipale lui souhaite beaucoup de succès.

CHAMPIONS DE FRANCE D'AVIRON

Laurence et Pierre BRISSAUD sont devenus champions de France d'aviron en double mixte masters dimanche 28 juin 2015 à Vichy. Passés de la 7^{ème} place en 2013 à la 4^{ème} place en 2014, c'est avec détermination qu'ils sont allés chercher cette première place.

Après avoir dominé en série puis en demi-finale, ils s'imposent dès les premiers 250m et ne laissent aucune chance à leurs poursuivants avec 5 sec d'avance sur le bateau qui leur avait ravi la 3^{ème} place l'an dernier.

Un grand coup de chapeau à ces 2 rameurs qui après 3 ans d'entraînement acharné ont réalisé l'exploit de monter sur la plus haute marche du podium.

Ils remettront leur titre en jeu les 25 et 26 juin 2016 aux championnats de France à Mâcon.



CHAMPION DE TENNIS AU GRAND PRIX DES JEUNES DE L'ASPTT GAP.

La 4^{ème} édition de ce grand prix des jeunes s'est achevée le 10 janvier 2016 après 15 jours de compétition. Félicitations au jeune fouillousard **Evan HUE**. Inscrit en 12 ans et 13/14 ans, il a réalisé l'exploit de l'emporter dans les deux catégories face à des joueurs mieux classés.



VICTORIEUX AUX RALLYES DE SARRIANS ET DU VAR.



Romain ROCHE s'est imposé le dimanche 25 octobre dernier lors de la dernière journée du Rallye de Sarrians. Habitué à la place de copilote, il a pris le volant sur ce rallye dans le Vaucluse et remporte le classement général à 32 secondes de son dauphin Jean-Luc Morel et le haut-alpin Jean-Pierre Ayasse.

Le dimanche 29 novembre, l'équipage composé de David Salanon et du fouillousard Romain ROCHE, en Ford Fiesta RS, a emporté le Rallye du Var, la dernière épreuve des championnats de France 2015, avec plus d'une minute trente d'avance sur leur dauphin Gilbert / Jamoul.



Sept dossiers de demande de subventions ont été déposés auprès de l'état, de la région et du département dans le cadre de différents programmes, concernant des achats de matériel et différents projets :

- ⌘ Une subvention de la Région du Fonds Solidarité Locale pour l'acquisition d'une étrave à neige à hauteur de 80%, soit 13 500 € pour une dépense de 16 900 €.
- ⌘ Une subvention du Département des Programmes Initiatives Locales et du Fonds des Amendes de Police de la Préfecture pour la remise en état de l'escalier du lotissement communal, la création d'un parking sur l'ancien réservoir d'eau et d'un cheminement piétonnier. Une signalisation de sécurité dans la traversée du village qui sera limitée à 30 km/heure et la mise en place d'un plateau ralentisseur avec deux passages piétons compléteront ce projet. Le montant des travaux s'élève à 56 225 € subventionné à 65% soit 28 112.50 €, complété d'une subvention de la Région de 7 761 €.
- ⌘ Une subvention conventionnée par le Département pour l'amélioration de notre voirie communale à hauteur de 14 000 €, soit 55% d'un montant de travaux de 25 454 €.
- ⌘ Une subvention accordée par le Département pour un montant de 10 447 € soit 55% d'une dépense de 18 995 € pour nous accompagner dans la remise en état de nos chemins ruraux.
- ⌘ Une aide de 11 000 € accordée par l'état dans le cadre de notre démarche du passage du POS en PLU.

Nous sommes dans l'attente de réponses à deux demandes de subventions faites pour la mise aux normes handicapés de nos bâtiments.

J'insiste sur le fait que sans les aides de nos différents partenaires institutionnels, que sont l'Etat, la Région et bien sûr le Département, nous serions bien en peine de réaliser une grande partie de tous ces chantiers pour le bien-être de nos populations.

Je les remercie pour leurs interventions à notre égard.



Certains chantiers ont été terminés et d'autres sont en cours.

Vous avez pu constater que le chantier d'enfouissement des réseaux au Pré Bonnet est pratiquement achevé et cela change le paysage. Ce chantier a été complété par la mise en place d'un éclairage au carrefour du Bois Rolland afin d'améliorer la sécurité.

- ⌘ **Route communale du Bois** : réfection dès la sortie du village avec la reprise de certains passages de buses et curage de fossés. En préalable, une extension des réseaux d'eau potable et d'électricité a été réalisée pour raccorder des parcelles constructibles. Ce chantier, coordonné en maîtrise d'ouvrage par SYME 05, a été réalisé par la société ETEC.
- ⌘ **Route communale menant à Tournoux** : nous avons fait reboucher des trous sur la chaussée, curer les fossés et aménager des espaces d'évacuations des eaux de ruissellement. Travaux réalisés par l'entreprise CUGNET.
- ⌘ **Route communale des Andrieux** : nous avons fait compléter des busages, curer les fossés et installer une nouvelle borne d'incendie. Travaux réalisés pour partie par la société ABRACHY.
- ⌘ Nous avons également fait intervenir « Les Environneurs », groupement d'insertion, pour nettoyer et débroussailler un ruisseau d'écoulement des eaux de pluie longeant le chemin allant chez Monsieur CACIOPPO.
- ⌘ A la hauteur du cimetière, nous avons fait poser, en travers de la voirie, des grilles pour piéger les eaux de ruissellement qui dégradent l'enceinte.
- ⌘ Nous avons réalisé en régie : la pose d'une nouvelle dalle sur le caveau communal du cimetière et l'installation d'une fontaine délivrant de l'eau potable sur la place du village qui est très appréciée par les cyclistes et autres promeneurs.
- ⌘ Jean-Michel, notre employé communal s'est investi à refaire tous les joints des couvertines du mur d'enceinte du cimetière et a refait la peinture des grilles du columbarium.



Le vendredi 27 novembre se tenait à 18h30 une réunion du conseil municipal.

Suite à cette réunion, nous avons convié les résidents de Fouillouse à venir déguster Beaujolais et Côte du Rhône nouveaux.

A 20h, le Beaujolais et le Côte du Rhône étaient sur la table et les personnes intéressées par cette dégustation sont venues avec leurs spécialités salées ou sucrées.

Chacun a goûté le plat de son voisin dans une ambiance chaleureuse où la rigolade allait bon train.

La soirée s'est terminée à minuit et chacun est rentré chez soi dans l'attente du prochain rendez vous.



Décembre 2015

NOËL DES ENFANTS



Les enfants de Fouillouse ont eu la visite du Père Noël le mercredi 9 décembre 2015.

L'après-midi avait débuté par des activités de bricolage où les enfants ont pu fabriquer des bougies, boules ou encore étoiles de Noël. Ils se sont ensuite réunis autour d'une table où ils ont partagé des gâteaux confectionnés par quelques membres du comité des loisirs.

Le père Noël est enfin arrivé sous les cris et les applaudissements des enfants avec sa hotte pleine de friandises.

Elles ont été partagées au milieu des chants et des réjouissances autour du sapin décoré par l'équipe municipale.

Septembre 2015



VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

PôleVAE

Le samedi 6 septembre 2015, en début d'après-midi, l'entreprise « Cyclerie des Alpes » a mis à disposition des citoyens de la commune 6 vélos électriques.

Quelques personnes sont rapidement venues essayer ces vélos et ont été aussitôt conquises par la facilité d'utilisation et les performances de ces VAE.

Du centre du village, il ne faut que 6min pour accéder au col de Foureyssasse sans fatigue. Des vélos ont été mis à disposition des enfants afin qu'ils puissent eux aussi profiter du 2 roues. Un cargo bike attelé à un vélo d'adulte a permis aux plus petits de profiter également de cette journée.

La manifestation s'est poursuivie vers 18h par un apéritif offert par la mairie et le comité des loisirs et s'est terminée dans une chaude ambiance par une soirée « auberge espagnole » sur la place de la mairie. La fraîcheur du soir, nous a fait quitter les lieux vers 22h, heureux de cette agréable demi-journée. L'expérience sera probablement renouvelée cette année.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Par un beau soleil d'automne, quelques habitants de Fouillouse et de Sigoyer se sont réunis à 10h00 autour du monument aux morts afin de rendre hommage au million de disparus de la Grande Guerre.

Nous apprécions une nouvelle fois la participation des enfants de la commune qui ont eu à cœur de transmettre un message de paix et de respect en s'associant au déroulement de la cérémonie.

Merci à Yves RAMBAUD pour sa participation musicale. Merci à Patricia VINCENT, notre conseillère départementale, pour sa présence. Et enfin merci aux pompiers de Gandière et aux gendarmes de La Saulce.



Novembre 2015

PROJETS ET ACTIONS À VENIR



DICRIM



Le DICRIM, Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs, vous sera distribué dès sa réalisation. Ce document a fait l'objet d'une commande groupée en maîtrise d'ouvrage de la CCTB et le bureau d'étude société LEXIS a été retenu en fin d'année. Il exposera les risques potentiels recensés sur la commune et les comportements à adopter.

Le CDG 05 et son assistante de prévention sont intervenus sur la commune régulièrement tout au long de l'année en 2015 en vue de l'élaboration en 2016 de notre Document Unique, concernant l'évaluation des risques professionnels de nos employés.

Assainissement individuel

Les propriétaires concernés par l'assainissement individuel ont été ou seront contactés par le bureau d'étude Aqu'ter afin que ce dernier établisse le diagnostic de la qualité de leur assainissement. Je rappelle que ce contrôle est une obligation qui leur permettra de réaliser des mises en conformité si nécessaire avec des aides de l'Agence de l'Eau.

La fibre optique...



Lors d'une réunion, à l'initiative de nos conseillers départementaux, concernant l'installation de la fibre optique pour l'accès à l'internet très haut débit, nous avons malheureusement constaté que notre commune allait être la plus mal servie de tout le secteur pour les cinq années à venir. Pourtant, cette technologie ne concerne pas uniquement l'amélioration d'un confort domestique puisqu'elle permet le développement d'activités et génère des emplois de proximité.

Nos conseillers départementaux ont bien compris les enjeux et se sont engagés à faire évoluer ce dossier. Aujourd'hui, il est toujours possible d'utiliser la solution « internet par satellite ». Vous avez été, à ce sujet, destinataires d'échange de courriels pour vous informer de cette option.

Nomination et numérotation des voiries et habitations de la commune

La société Signa-Concept a été retenue pour les procédures et la méthodologie à appliquer. La société Rochetaillé a été retenue pour la conception et la fourniture de tous les panneaux de rues et numéros d'habitations.

Vous serez informés de l'évolution de ce dossier afin que nous puissions les installer au plus tôt.



Escalier et Parking communaux

Le chantier de l'escalier et du parking entamé en cette fin d'année sera terminé avant l'été en fonction des aléas de la météo. Il sera complété par la mise en place d'une signalétique routière pour sécuriser la traversée du cœur de village et limiter la vitesse.



EXTENSION DE LA MAIRIE

Nous avons pris la décision d'une extension de la Mairie d'environ 25 m² sur deux niveaux sur l'emprise d'une partie de l'escalier mitoyen. Suite à un appel d'offre, c'est Christophe CULOMA, du cabinet Archi-Gap, qui pilotera le projet.

Nous ferons ainsi « d'une pierre trois coups » en se dotant d'un environnement d'accueil, d'archivage et de réunions sur un même niveau, tout en répondant à nos obligations de mise aux normes handicap. Le sous-sol de cette future extension servira au stockage de nos différents matériels libérant l'espace de la salle sous la mairie.

Enfin, la délocalisation de notre Mairie permettra la création d'un 3^e appartement communal qui générera ainsi un revenu supplémentaire. Ce projet d'un coût total d'environ 150 000 Euros sera en partie financé par des subventions de la région et du département.

Nous remercions par avance notre conseillère départementale et notre conseillère régionale de l'attention bienveillante qu'elles porteront à ce dossier. Nous solliciterons également notre députée et notre sénatrice au titre de leurs réserves parlementaires. Enfin, considérant notre capacité d'autofinancement, nous envisagerons pour le reste un emprunt, sachant que notre commune n'est pratiquement plus endettée.



Voirie communale et chemins ruraux.

En ce qui concerne la voirie communale, il resterait à aménager l'accès reliant le « Hameau du Soleil » à la route départementale.

Nous réfléchissons à son usage qui sera probablement un passage uniquement piétonnier, complété peut être par une traversée de voirie et un cheminement protégé permettant un retour vers le cimetière et le village. Lors de la préparation du budget 2016, nous analyserons si nous pouvons programmer cet aménagement.

La remise en état des chemins ruraux se mettra en place au printemps.

LA VIE COMMUNALE

Juillet 2015

RESULTATS DU BACCALAUREAT 2015



L'équipe municipale est heureuse de féliciter les jeunes lycéens de Fouillouse qui ont tous réussi leur baccalauréat cette année. Tous les candidats reçus ont ainsi pu continuer leurs études dans des voies très diverses. Nous leur souhaitons bonne chance et beaucoup de réussite.

Un grand bravo à Thibault STUDY, Chloé COMTE ROLAND, RAJOT Manon, FITZGERALD Emma, Océane PAUL et BEKONO Tanguy.

Août 2015



32^{EME} RALLYE RÉGIONAL DE GAP RACING

Le week-end du 8 et 9 Août, la commune a accueilli cette épreuve.

Le 32^{ème} Rallye Régional du GAP RACING 2015 représente un parcours de 170,68 Km. Il est divisé en 2 étapes et 5 sections. Il comporte 8 épreuves spéciales d'une longueur totale de 40 km.

Cette épreuve régionale compte pour la Coupe de France des Rallyes 2015 et pour le Challenge du Comité Régional du Sport Automobile Provence Alpes Côte d'Azur.

Cette année c'est l'équipage fouillousard composé de Marc et Christophe BARNEAUD qui a remporté cette épreuve. Un grand bravo à nos champions.